

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

#### Etaient présents:

Monsieur Michel PAQUET,

MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT (arrivé au point 8), Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle JACQUEMOT, MM. Hervé PATAT, Jerry PARPETTE, Didier PALLUCCA, Mme Patricia VEIDIG, M. Yannick OLIGER, Mme Déborah LANGMAR, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Brigitte DA COSTA, Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

Absents avec procuration	: Rachel ZIROVNIK	à	Michel PAQUET
--------------------------	-------------------	---	---------------

Benoit STEINMETZ à Marie-Marthe DUTTA GUPTA

Denis NOUSSE à Alain REDINGE
Hassan FADI à Hervé GROULT
Marie-Odile KRIEGER à Yannick OLIGER
Christelle MAZZOLINI à Olivier KORMANN
Joël IMMER à Brigitte DA COSTA
Karine BERNARD à Valérie CARDET

Absents excusés: Bertrand ALESCH, Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROCHE,

Date de la convocation: 31 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 40 Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Emmanuelle JACQUEMOT

\$90 P

# 16. <u>Objet</u>: Décision Modificative n° 1 – Budget annexe Assainissement collectif – Exercice 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 5 du Conseil communautaire en date du 8 novembre 2022 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2023,

Envoyé en préfecture le 13/07/2023 Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230628-C20230627\_16\_FI-DE

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 15 décembre 2022 portant sur le vote du Budget primitif 2023 de l'assainissement collectif,

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 11 avril 2023 portant sur le vote du Budget Supplémentaire de l'assainissement collectif pour l'année 2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2023,

Section de fonctionnement - Dépenses			
Imputation	Libellé	Montant	
Chapitre 011- Charges à caractère général		9 226,00 €	
61528	Acquisition d'une trappe de désenfumage à la Step de Hettange	620,00€	
6288	Intervention de plongeurs sur la STEP de Cattenom pour changement des membranes	8 606,00 €	
Chapitre 66- Charges financières		5 000,00 €	
66111	Ajustement des crédits pour les intérêts de la dette	5 000,00 €	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		27 572,00 €	
6811	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023	27 572,00 €	
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		-41 798,00 €	
	Total des dépenses de fonctionnement	0,00 €	

Publié le

ID: 057-245700695-20230628-C20230627\_16\_FI-DE

## Section de fonctionnement - Recettes

## Sans mouvement

Section d'investissement - Dépenses			
Imputation	Libellé	Montant	
Chapitre 21- Immobilisations corporelles		27 572,00 €	
21562	Acquisition Vis pour dégrilleur, Variateurs pour pompes,	1,41 . 1 . 2	
	détecteurs de gaz	23 500,00 €	
2155	Acquisition d'un nettoyeur Haute pression	700,00€	
2188	Acquisition d'extincteurs	48,00€	
21311	Reprise de voirie à la STEP Hettange	6 000,00 €	
21532	Réajustement compte budgétaire	-2 676,00 €	
	Total des dépenses d'investissement	27 572,00 €	

<b>Imputation</b>	Libellé	Montant
Chapitre 040	- Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 572,00 €
28031	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Frais d'études	570,46 €
2805	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Licences	131,86 €
28032	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Frais de recherches et développement	-853,91 €
20000	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	oli - Milaro aksidiliya
28088	Autres immobilisations incorporelles	-353,10 €
28135	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Bâtiments d'exploitation	-11 601,46 €
20152	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
28153	Installations à caractère spécifique	47 106,73 €
28155	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
28133	Outillage Industriel	-881,27 €
28156	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Matériel spécifique d'exploitation	-60 445,61 €
20172	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
28173	constructions mises à disposition	43 871,33 €
28175	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Outillage Industriel mis à disposition	36 692,01
28182	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
28182	Matériel de transport	-1 727,50 \$
28183	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
28183	Matériel de bureau et informatique	-2 000,00 \$
28184	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
20104	Mobilier	-702,60 \$
28188	Ajustement de la dotation aux amortissements 2023 -	
	Autres immobilisations corporelles	-22 234,94 🕏
	Total des recettes d'investissement	27 572,00 €

Envoyé en préfecture le 13/07/2023 Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230628-C20230627\_16\_FI-DE

La Décision Modificative n° 1 du budget annexe assainissement collectif s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à hauteur de  $0 \in \mathbb{R}$  à hauteur de  $27572 \in \mathbb{R}$  en section d'investissement.

#### La section de Fonctionnement

#### Dépenses:

Inscription de crédits supplémentaires principalement pour le réajustement des dépenses d'ordre relatives à la dotation aux amortissements liées aux travaux, les interventions sur les stations d'épuration et les intérêts de la dette

Inscription de crédits à la baisse, avec notamment le réajustement du chapitre « dépenses imprévues ».

### La section d'investissement

#### Dépenses:

Inscription de crédits supplémentaires essentiellement pour le réajustement des dépenses relatives à l'acquisition de matériel technique nécessaire au bon fonctionnement des stations d'épuration et baisse d'un poste de dépenses.

#### Recettes:

Inscription de crédits supplémentaires pour le réajustement des recettes d'ordre relatives à la dotation aux amortissements liées aux travaux.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 juin 2023,

#### Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver la ventilation telle que présentée,
- d'approuver la Décision Modificative n° 1 modifiant les comptes du budget annexe assainissement collectif pour l'année 2023, telle qu'énoncée,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote: Pour: 48

Abstention: 0 Contre: 0

Fait à Cattenom, le 28 juin 2023

Le Président, Michel PAQUE